

Séance du 24 mars 2021 à 18h00

en la salle des sports avenue Eric Jaulmes à 02100 Rouvroy.

OBJET

Sont présent(e)s :

DEVELOPPEMENT
ECONOMIQUE -
Attribution de
subventions dans le cadre
du "CASQ ARTISANS".

-=

Rapporteur :
Mme la Présidente

Mme Frédérique MACAREZ, M. Jérôme LECLERCQ, Mme Virginie ARDAENS, M. Jean-Marc WEBER, M. Michel BONO, Mme Agnès POTEL, M. Xavier BERTRAND, M. Christian MOIRET, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Dominique FERNANDE, M. Stéphane LINIER, M. Philippe VIGNON, M. Fabien BLONDEL, M. Christophe FRANCOIS, M. Alexis GRANDIN, M. Alain RACHESBOEUF, Mme Rose-Marie BUCEK, M. Jean-Marie GONDRY, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Jean-Claude DUSANTER, Mme Sylvette LEICHNAM, M. Patrick JULIEN, M. Louis SAPHORES, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Gérard FELBACQ, M. Arnaud PROIX, Mme Colette NOEL, M. Thierry DEFRANCE, Mme Jocelyne DOGNA, M. Alain BRISON, M. Bernard DESTOMBES, Mme Francine GOMEL, M. Elie BOUTROY, M. Ghislain HENRION, M. Sébastien VAN HYFTE, M. Philippe LEMOINE, Mme Béatrice BERTEAUX, M. Thomas DUDEBOUT, M. Karim SAÏDI, M. Michel MAGNIEZ, M. Frédéric ALLIOT, Mme Aïssata SOW, Mme Mélanie MASSOT, M. Vincent SAVELLI, Mme Lise LARGILLIERE, M. Bernard DELAIRE, M. Philippe CAMELLE, Mme Najla BEHRI, M. Yves DARTUS, Mme Djamila MALLIARD, M. Sébastien ANETTE, M. Julien CALON, M. Olivier TOURNAY, Mme Agnès MAUGER, M. Grégoire BONO, M. Denis LIESSE.

Date de convocation :
17/03/21

M. Hervé LEGRAIN suppléant de M. Hugues DEMAREST, M. Christophe BOUTON suppléant de M. Jean-Marie ACCART, M. Tony MARANDIN suppléant de M. Frédéric MAUDENS.

Date d'affichage :
17/03/21

Sont excusé(e)s représenté(e)s :

Nombre de Conseillers
en exercice : 76

M. Luc COLLIER représenté(e) par M. Jean-Marc WEBER, M. Damien SEBBE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, M. Damien NICOLAS représenté(e) par M. Sylvain VAN HEESWYCK, Mme Françoise JACOB représenté(e) par M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sylvie ROBERT représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, Mme Sandrine DIDIER représenté(e) par M. Frédéric ALLIOT, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Roger LURIN représenté(e) par M. Denis LIESSE, M. Paul PREVOST représenté(e) par M. Michel BONO.

Quorum : 26

Nombre de Conseillers
présents ou représentés : 73

Absent(e)(s) :

Nombre de Conseillers
votants : 73

Mme Aïcha DRAOU, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Nathalie VITOUX.

Secrétaire de Séance : M. Louis SAPHORES

Le Conseil communautaire, en date du 27 novembre 2018, a approuvé la mise en place de deux dispositifs d'aide directe sur son territoire :

- le « CASQ ARTISANS » dans le cadre de l'aide au développement des TPE ;

- le « CASQ START ARTISANS » dans le cadre de l'accompagnement à la création et reprise d'entreprises.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robotique permettant de gagner en productivité et en compétitivité ;
- aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production ;
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs.

Les artisans figurant nominativement en annexe du présent rapport répondent aux critères d'éligibilité.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil :

1°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du présent document et pour le montant maximal indiqué conformément aux règlements des dispositifs « CASQ-ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS » ;

2°) d'autoriser Madame la Présidente à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 71 voix pour et 1 voix contre et 1 absence adopte le rapport présenté.

A voté contre (par vote présent ou par pouvoir): Olivier TOURNAY

S'est abstenu(e) (par vote présent ou par pouvoir): Jean-Louis GASDON

Pour extrait conforme,



Frédérique MACAREZ
Présidente de la Communauté
d'Agglomération du Saint-Quentinois

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

002-200071892-20210324-52873-DE-1-1

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31 mars 2021

Publication : 31 mars 2021

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation

**ANNEXE – liste des bénéficiaires des dispositifs « CASQ – ARTISANS » et « CASQ START ARTISANS »
Aide à l’investissement des artisans de la Communauté d’Agglomération du Saint-Quentinois**

NOM	ENSEIGNE	ACTIVITE	ADRESSE				investissement prévu	Assiette subventionnable HT prévue	Subvention maximale pouvant être accordée	Type
M& Mme HENault	CAROSSERIE HENault	carrosserie	65	Rue	Mulot	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Mathieu PARENT	P. M.	boulangerie Pâtisserie	56	rue du	Président J F Kennedy	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Benoit FRANCOIS	BOUCHERIE FRANCOIS	Boucher traiteur		Place	Lafayette	02100 SAINT-QUENTIN	matériel professionnel	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ – ARTISANS
Joel ROLAND	NET AUTO CONFORT	Nettoyage auto		rue	Antoine Parmentier	02100 SAINT-QUENTIN	véhicule et matériel professionnels	Supérieure à 15 000 € H.T.	3 000,00 €	CASQ - ARTISANS